

## Annie Wallaeyes, maîtresse d'école

Annie Wallaeyes est originaire du nord de la France où elle a débuté sa carrière d'institutrice. Après quelques changements dus aux affectations de son mari militaire dans l'armée de l'air elle a été nommée dans le Vaucluse à Orange en 1985, puis à Sérignan et enfin sur sa demande à l'école Louis Gauthier à la rentrée 1990. Pendant 13 ans, jusqu'à son départ à la retraite, elle a exercé ses fonctions d'institutrice dans cette école, prenant en charge le cours préparatoire ou le cours élémentaire.

Sur proposition de son supérieur hiérarchique l'Inspecteur Départemental, elle vient d'être nommée chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques par le ministre de l'Éducation Nationale. Une rare distinction qui est attribuée avec parcimonie aux enseignants dans leur cadre professionnel. Cette récompense a été fêtée dans la discrétion avec les institutrices qui l'ont accompagnée au cours de ces années dans cette école. Une équipe soudée d'enseignantes qui lui a permis, dit-elle, d'exprimer pleinement l'amour et la foi dans son métier.



Annie Wallaeyes et sa classe de CP année 2000. ▲

## Angela Lamy, l'espoir au féminin



Angela Lamy qui aura 15 ans au mois de juillet est championne de Vaucluse et de Provence - Catégorie minimales dans la discipline : « heptathlon ».

L'heptathlon compte sept épreuves : trois courses 80 m haies - 100 m plat - 1 000 m - saut en hauteur - saut en longueur - lancer du poids et javelot.

Autant dire que c'est une athlète complète qui participe à ces

championnats.

Elle vient de participer au Championnat de France UGSEL (écoles privées) à Dreux.

Elle est finaliste au 200 m et 80 m haies.

6<sup>ème</sup> au 200 m haies.

5<sup>ème</sup> au 80 m haies.

Elle a gagné le Trophée Fabries à l'Isle sur la Sorgue samedi 25 juin.

Sélectionnée, Angela participera aux inter-régionaux en individuel le 2 juillet et à la Rencontre Méditerranéenne Internationale le 9 juillet à Marseille.

Souhaitons-lui bonne compétition et réussite dans cette discipline.

### Félicitations !

## Noëlle Châtelet «La dernière Leçon»

Judi 22 juin, l'«Association Bouquin Bouquine» qui gère la bibliothèque municipale a invité Noëlle Châtelet à Sainte-Cécile-les-Vignes.

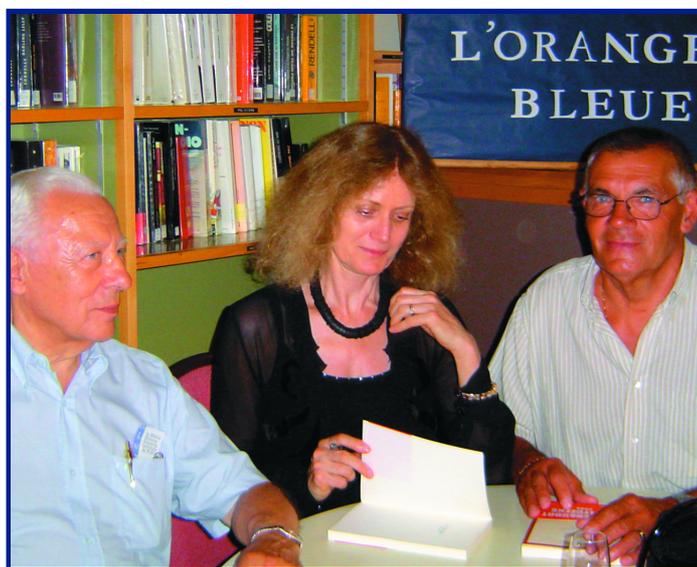
C'est avec beaucoup de gentillesse que l'écrivain a accepté de quitter pour quelques heures sa «maison du Sud» et qu'elle est venue «en voisine» parler de son livre «La dernière leçon».

Cette dernière leçon est celle que sa mère lui donne en l'accompagnant, en l'aidant à accepter le fait qu'elle va mettre fin à ses jours. La mère de Noëlle Châtelet a choisi de quitter ce

monde au moment où elle ne serait plus «digne» selon ses propres termes. Un choix qu'explique Noëlle Châtelet tout en racontant les derniers jours vécus auprès de cette mère exceptionnelle.

Au bout d'une heure trente de discussion, la belle «écrivaine» s'est prêtée avec gentillesse au jeu de la dédicace.

Vous pourrez retrouver Noëlle Châtelet à la fête du livre de Sablet (prochainement).



## Compte rendu du Conseil Municipal du 28 mai 2005

Extrait (compte rendu intégral consultable en Mairie)

Sous la présidence de  
M. le Maire - 13 présents  
5 absents excusés.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 29 mars 2005.

2 - Compte rendu administratif de l'exercice 2004 :

Dépenses ou Déficit (investissement et fonctionnement)  
3 240 639,22 euros

Recettes ou Excédents (investissement et fonctionnement)  
3 340 159,49 euros

Résultat définitif  
+ 98 520,27 euros

3 - Budget 2005

Dépenses (investissement et fonctionnement)  
3 355 852,27 euros

Recettes (investissement et fonctionnement)  
3 355 852,27 euros

4 - Vote de subventions à diverses associations.

Comme chaque année, afin d'améliorer la situation financière et aider au fonctionnement des associations, considérant qu'il est souhaitable d'encourager la

pratique des sports et la vie culturelle de notre commune. Il a été décidé de verser 14 940,93 euros à 25 associations de la commune, montant réparti en fonction du compte rendu moral et financier de ces associations présenté lors d'une réunion préparatoire.

5 - Vote d'une subvention de 1 500 euros en faveur de l'association de défense et de promotion pour l'Appellation «Côtes du Rhône Villages» pour l'aide à la création du dossier afin que le terroir de la commune soit reconnu Appellation Villages Commune.

6 - Vote d'une participation de 1 270 euros au réseau de lutte contre la grêle, considérant l'intérêt que présente ce réseau «Privigrêle» dans notre commune qui est économiquement dépendante de la viticulture.

7 - Vote de la subvention de fonctionnement à la Crèche/Halte-Garderie «Les Cigalous» - Montant 38 900 euros pour l'exercice 2005.

8 - Vote de la subvention au Comité des Fêtes et des Sports - Montant pour l'exercice 2005 - 38 000 euros.

9 - Vote d'une subvention d'équilibre à l'A.S.A. d'Arrosage. Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une demande de subvention émanant de l'Association A.S.A. d'Arrosage, d'Assainissement Agricole, d'Écoulement des Eaux Pluviales et d'Amenée d'Eau pour les besoins domestiques à Sainte-Cécile-les-Vignes, en vue d'améliorer la situation financière et l'aider à supporter les frais de remboursement d'emprunt devenus importants eu égard aux travaux entrepris en 2004/2005.

En effet, après les inondations subies par la Commune en 2003 et 2004, le Syndicat a dû envisager un projet d'amélioration des écoulements des eaux pluviales au centre du village et Avenue Jean Jaurès.

Le financement de ces travaux a été subventionné par le Conseil Général de Vaucluse

et l'Etat FNDAE, mais la part d'autofinancement reste trop importante eu égard aux possibilités du Syndicat.

Afin de faire face à l'autofinancement de ces projets qui concernent le Syndicat mais aussi la Commune pour la mise en sécurité des administrés, il demande au Conseil Municipal de voter une aide financière qui permettra d'équilibrer le remboursement de la dette.

10 - Vote pour le renouvellement de l'adhésion de la Commune au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Vaucluse pour l'année 2005 - Montant 455 euros.

11 - Vote pour la mise en place d'une convention avec le Cabinet d'Expert en Immobilier et Technique du Bâtiment au sujet d'une campagne de détection et d'évaluation des parasites du bois qui pourraient contaminer la commune - Montant 500 euros.

## Action Propreté

La suppression des dépôts sauvages de déchets sur un terrain privé relève de la responsabilité du Maire au titre de son pouvoir de police.

Ces dépôts résultent le plus souvent d'apports clandestins réalisés par des particuliers pour se débarrasser des déchets qui ne sont pas pris en compte par les services traditionnels de collecte des ordures ménagères.

Il appartient au Maire de faire usage des dispositions (mise en demeure, exécution d'office des travaux aux frais du responsable) et d'appliquer les sanctions pénales prévues par les articles du code pénal, à l'encontre des auteurs de ces

dépôts illicites.

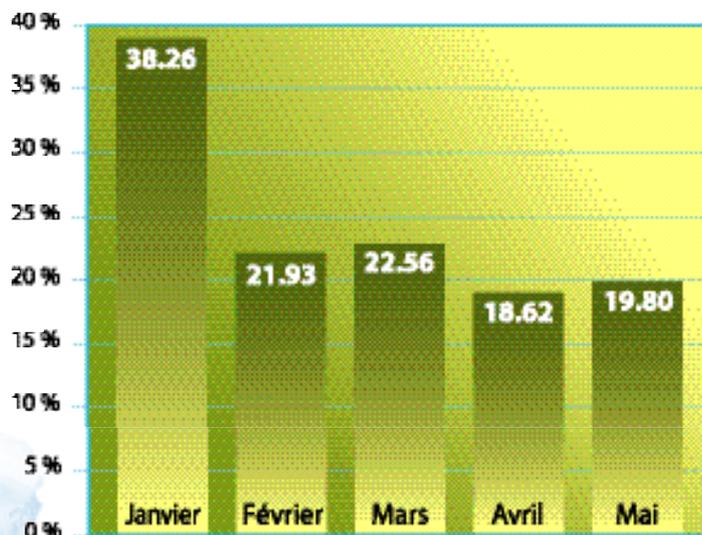
Aussi nous vous demandons de faire preuve de «sagesse» en apportant vous-même vos déchets à la déchetterie à Camaret. Pour vos encombrants téléphonez à la Mairie (04 90 30 80 17) pour prendre rendez-vous, l'enlèvement sera effectué par le service de la Communauté des Communes.

Pour ce qui est des sacs jaunes (tri sélectif), le ramassage individuel s'améliore, mais de gros efforts restent à faire.

En janvier 2005, le taux de refus était de 38 %.

En mai 2005, le taux de refus est d'environ 20 %.

A quand le taux 0 % ?



C'est en étant vigilants,  
et méthodiques que nous y arriverons.  
C'est la responsabilité  
de chacun qui est engagée.

## Le Comité des Fêtes se renforce

Plusieurs démissions ont fait que le renouvellement du bureau s'imposait. Après l'élection du Président Vincent Fioravanti, Gilbert Sajno s'est vu confié le poste de trésorier, Julia Vatain reconduite au poste de trésorière adjointe. Claire Brésolin faute de candidature accepte le secrétariat, Agnès Vincent restant toujours la très efficace secrétaire adjointe. Ce nouveau bureau présente la complémentarité. Gageons qu'il fonctionnera en osmose car ce n'est pas une mince affaire d'organiser les manifestations de l'année. 2005 étant bien entamé, il



reste néanmoins le point fort et attendu de tous : le 14 Juillet.

Le 14 Juillet avec toutes les associations participantes est un succès populaire. Le repas servi à presque 550 personnes, toujours avec brio par le traiteur « Georges », est élaboré en recherchant la nouveauté et la

qualité tout en gardant un prix inchangé : 20 euros.

Cette année au menu :

- salade Océane (cœur de palmier, bâtonnet de crabe, crevettes, gambas, cubes de tomate, feuilles de tomates)
- poulet fermier aux écrevisses
- riz aux épices et petits légumes

- assiette de fromages et mélange de salades
- vacherin glacé aux fruits rouges
- café
- vin (de nos producteurs locaux offert par la Mairie).

Espérons que le beau temps soit au rendez-vous, sinon nous nous retrouverons à la salle Camille Farjon sachant que le nombre de places est limité, sécurité oblige !

Aussi n'attendez pas pour vous faire inscrire à l'Espace Culturel (04 90 30 78 35). Uniquement.

## BREVES

### CANICULE - Santé en danger

Le plan national canicule, publié en mai 2004, prévoit des actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables, isolées en cas de canicule.

« Un registre » est ouvert dans notre commune (décret du 1<sup>er</sup> septembre 2004) pour inscrire les personnes vulnérables en détresse afin de permettre une action ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » par le Préfet, dans des situations d'événement exceptionnel menaçant la santé de ces personnes.

Ce « registre » est un devoir de solidarité envers les plus fragiles.

Il y a toujours autour de vous une personne âgée, isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur.

Nous vous informons de cette possibilité à les faire inscrire à la Mairie pour connaître les aides disponibles.

Préservez votre santé et aidez les personnes fragiles qui vous entourent.

## Info du Club informatique

Le club envisage d'organiser pour la fin de l'année un festival de diaporama et recherche ainsi des volontaires pour participer au concours de la meilleure présentation du thème qui sera divulgué ultérieurement. Le diaporama consiste à projeter sur grand écran une série de photogra-

phies numériques à partir du rétro vidéo projecteur assisté par ordinateur sous POWER POINT ou logiciel analogue. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître le plus tôt possible à l'espace multimédia de la maison du tourisme.

## Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	EUROS	Francs
Racing Club Provence	4 570	29 977,23
Cécily's Majors	458	3 004,28
Raquette Cécilienne	1 905	12 495,98
Judo Club	915	6 002,01
ASTA	152	997,05
Top Tonic	76	498,53
Félibrenco Marius André	76	498,53
Sou des Ecoles	990	6 493,97
Pêche	305	2 000,67
CATM	230	1 508,70
OCCE Coop. scolaire	152	997,05
Taekwendo	380	2 492,64
Paroisse	152	997,05
Auzances - Jumelage	152	997,05
Bibliothèque	1 525	10 003,34
Cécil Sport Enduro	230	1 508,70
Donneurs de sang	100	655,96
Boule Cécilienne	458	3 004,28
Loisirs Evasion	152	997,05
Ciné C	152	997,05
Sport Auto Cécilien	152	997,05
<b>TOTAL</b>	<b>13 282</b>	<b>87 124,21</b>

## État Civil Mai/juin 2005

### Bienvenue

- Elsa MALGOUYRES, née le 29 Avril 2005 à AVIGNON Vaucluse
- Lina ABDELKADER, née le 10 Mai 2005 à ORANGE Vaucluse
- Yazid MAKHLOUFI, né le 20 Juin 2005 à ORANGE Vaucluse

### Tous nos vœux

- Stéphanie VATAIN et Xavier BOTTEX, le 4 Juin 2005



- Cendrine BONNOT et Pierre-Henri BARROT, le 18 Juin 2005



### Adieu

- BRUNET Geneviève, veuve GUILLEMIN, décédée le 3 Mai 2005 à STE CÉCILE LES VIGNES
- ROMAN Aimé, décédé le 9 Mai 2005 à STE CÉCILE LES VIGNES Vaucluse
- DUBLÉ Aimé, décédé le 14 Mai 2005 à STE CÉCILE LES VIGNES Vaucluse
- JARDIN Léon, décédé le 12 Juin 2005 à STE CÉCILE LES VIGNES Vaucluse

## BREVES

### PEUT ETRE ENFIN UNE SOLUTION...

C'est à l'Espace Culturel, au bureau de Carole Paracuellos, qu'a été fixé au mur un «planning annuel magnétique».

En fait ce tableau doit permettre aux responsables de toutes les manifestations de visualiser l'ensemble des retenues de dates, afin qu'il n'y ait pas de surcharges à la même période.

Ces «indices magnétiques repositionnables» avec des formes et des couleurs différentes peuvent être attribués à des associations qui ont de nombreuses activités tout au long de l'année (ex. Comité des Fêtes,...) ou à d'autres qui viendront se faire connaître au moment du choix de leur date à retenir.

A tous les Présidents d'Associations et Responsables de manifestations, avant de décider d'une date, soyez sympas, allez consulter ce « planning annuel » pour bien situer et réussir votre action.

### GARE AU GASPI...

Un avis de surconsommation est arrivé en Mairie de Ste-Cécile.

La S.D.E.I. informe que des écarts de consommation considérables ont été relevés sur les différentes bornes de sulfatage de notre village.

Nous ajoutons	378 m <sup>3</sup>
	+ 441 m <sup>3</sup>
	+ 142 m <sup>3</sup>
	+ 152 m <sup>3</sup>

et nous arrivons à un total de 1 113 m<sup>3</sup>.

Si nous ne voulons pas que cette augmentation soit imputée sur les impôts locaux, nous demandons à tous les utilisateurs des bornes de sulfatage de s'assurer que les vannes soient bien fermées après utilisation.

C'est un appel à la responsabilité de chacun.

C'est un appel au civisme de TOUS.



## L'appellation "Villages" Sainte-Cécile-les-Vignes

Interpellé par Mr Vincent Ferrando, porte parole des vignerons de Sainte-Cécile-les-Vignes, lors de la dernière assemblée générale du Syndicat des vignerons de Sainte-Cécile-les-Vignes le lundi 6 juin, le Président Paly a exposé le devenir du dossier constitué en vue de l'obtention de l'Appellation Villages.

Grâce à une subvention municipale versée par les mairies de Sainte-Cécile, Travaillan et Sérignan, le dossier monté avec l'aide de l'Université de Suze la Rousse va pouvoir être transmis par le Syndicat Général à l'INAO (Institut

National des Appellations d'Origine) très rapidement. Il faut savoir que le terroir de Sainte-Cécile n'a pas pu être regroupé intégralement sous la même appellation, «l'homogénéité des terroirs étant obligatoire pour une appellation» souligne Mr Paly.

La partie sud espère obtenir l'appellation Sainte-Cécile avec les terroirs de Travaillan et Sérignan.



En ce qui concerne cette appellation, le Syndicat Général se fera un devoir de soutenir le dossier. Il est très important, par ailleurs, que le Syndicat cécilien reste actif et uni, car sans lui, l'aboutissement du dossier serait incertain. Comme l'a souligné Mr Paly, atténuant ainsi les inquiétudes des vignerons, «il ne faudra pas 15 ans pour que ce dossier aboutisse !!!».

La partie nord du terroir cécilien fera éventuellement partie de l'appellation « Suze-la-Rousse ». Mais un problème demeure de ce côté au niveau «de la définition de la frontière sur le secteur de la commune de Tulette». Même si le dossier avance, l'aboutissement sera plus lent.

Le Syndicat des Vignerons de Sainte-Cécile-les-Vignes, mené par sa dynamique Présidente, Mireille Besnardeau, reste donc vigilant quant à l'avancée de ces deux dossiers vitaux pour l'avenir de nos Côtes du Rhône.

## Crise du vin par le Syndicat des Vignerons de Sainte-Cécile-les-Vignes

Sainte-Cécile-les-Vignes est une commune essentiellement viticole. Avec ses 160 viticulteurs, ses 2 caves coopératives et ses 7 caves particulières, 150 000 hectolitres ont été vinifiés sur le village de Ste Cécile en 2004, dont 110 000 hectolitres sont déclarés sur Ste Cécile, sur 2 200 hectares.

Le secteur viticole est également le premier employeur de main d'œuvre du village. Afin de faire face à la concurrence et à la demande du marché actuel, nous devons absolument avoir une démarche de qualité et de traçabilité, le nombre d'heures de travail par hectare ne cesse de croître. Il est estimé aujourd'hui à 170 heures par hectare ce qui représente :  
 $2200 \times 170 = 374\ 0000$  heures/an  
31 166 heures/mois  
soit 205 exploitants ou salariés employés directement par la viticulture.

A cela, il faut rajouter les employés des entreprises de réparation de matériels agricoles, les entreprises de travaux agricoles, les revendeurs de produits agricoles et tous les artisans à qui nous faisons appel.

Depuis quelques années, notre profession subit de plein fouet une crise viticole.

Le prix de l'hectolitre de vin ne cessant de dégringoler, passant de 124 euros l'hectolitre à 68 euros l'hectolitre de juin 2003 à juin 2005, soit une perte de 56 euros l'hectolitre, équivalant à 8 400 000 euros (55 millions de francs) de perte potentielle sur le seul village de Ste Cécile.

On peut estimer le revenu brut à l'hectare de la récolte 2004 entre 2 400 euros et 3 200 euros. Face à cela, les charges salariales et patronales, l'entretien du matériel, les impôts et les diverses charges ne cessent d'augmenter, nous pouvons conclure qu'en ce moment, nous avons une perte sèche d'environ 610 euros par hectare (Source Inter Rhône).

Face à l'ampleur de cette crise, dont nous ne voyons pas l'issue, le revenu de tous les viticulteurs diminue de jour en jour, entraînant une baisse considérable du pouvoir d'achat, affectant de ce fait, les commerçants de Ste Cécile, qui voient eux aussi leur chiffre d'affaire régresser.



Ne pouvant plus faire face aux charges qui augmentent, avec le prix du vin qui diminue, les viticulteurs seront contraints de licencier leur personnel, d'arracher ou de ne plus exploiter les vignes en fermage. On estime entre 60 et 100 hectares les vignes qui seront arrachées ou laissées à l'abandon, après vendange, entraînant par ricoché la baisse des taxes foncières encaissées par la commune.

Les viticulteurs céciliens ne baissent néanmoins pas les bras, ils se mobilisent, sont en tête des cortèges de toutes les manifestations organisées par la filière viticole, participent à de nombreuses foires, tant en France, qu'à l'étranger, dynamisant leur caveau, créent de nouveaux produits.

Afin de nous soutenir, nous vous demandons de servir du vin lors de vos apéritifs et vos repas. Comme le souligne Pasteur, le vin est bon pour la santé, lorsqu'il est consommé avec modération.



## COMMUNIQUÉ

### DU SYNDICAT DES CÔTES DU RHÔNE

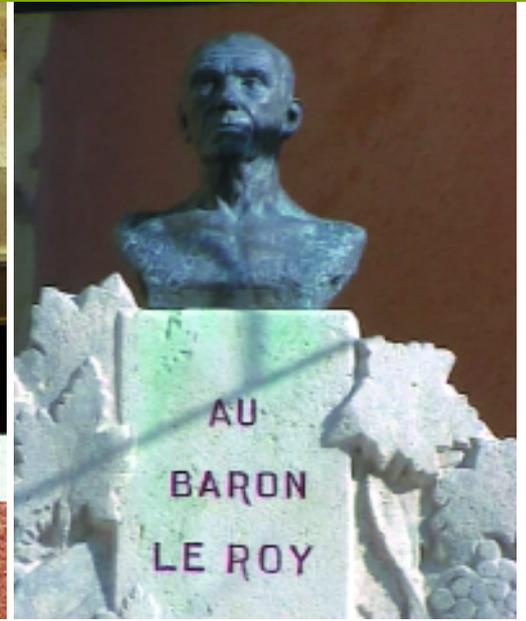
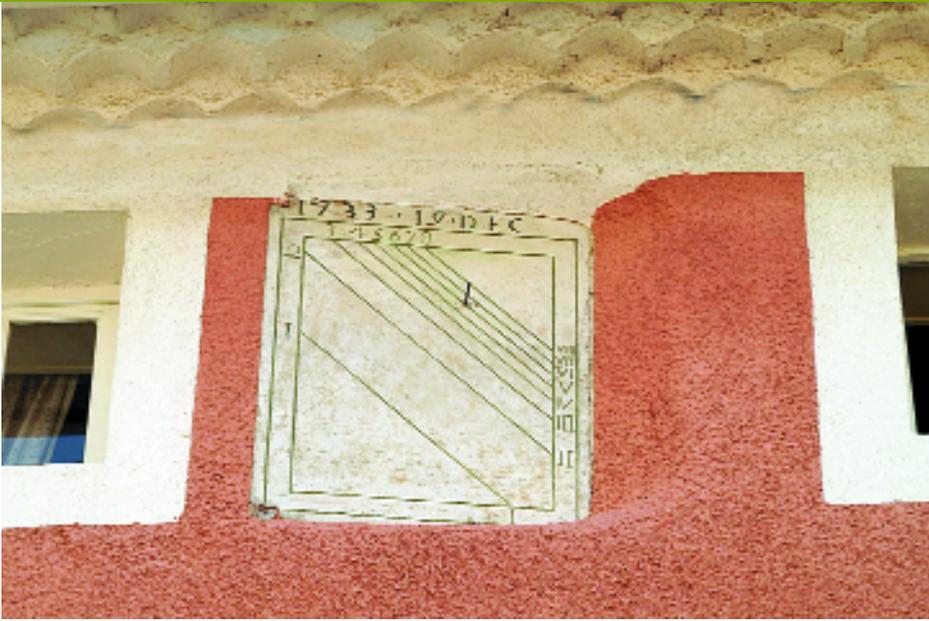
Nous souhaitons vous rappeler les dispositions du décret n° 92-1041 du 4 septembre 1992 et n° 93-741-742 du 29 mars 1993 de la loi sur l'eau, concernant notamment l'obligation de déclaration et demande d'autorisation de forage.

Cette autorisation une fois accordée nécessite la tenue d'un registre mensuel de prélèvement comportant notamment : heures, débit de la pompe, total du prélèvement en M3.

Les risques encourus en cas de non déclaration : 1.500e.

En cas d'oubli de déclaration, se rapprocher des services de la Chambre d'Agriculture.

D'autre part, Monsieur le Préfet de Vaucluse a rendu public les arrêtés n° SI 05-04-15-0020 du 15 avril 2005 approuvant le cadre sécheresse 2005 du département de Vaucluse et n° SI 2005-04-15-0030 du 15 avril 2005 prévoyant une économie d'eau de 20 % dont vous pouvez prendre connaissance en Mairie.



## Bénévolat

### On est jamais si bien servi que par soi-même

Il était une fois...  
quatre personnes  
qui s'appelaient  
«Tout le monde»,  
«Quelqu'un»,  
«Chacun» et «Personne».

Il y avait un important  
travail à faire  
et on a demandé  
à «Tout le monde»  
de le faire.

«Tout le monde»  
était persuadé  
que «Quelqu'un» le ferait.

«Chacun» pourrait  
l'avoir fait,  
mais c'est «Personne»  
qui le fit.

«Quelqu'un» se fâcha ;  
parce que c'était le travail de  
«Tout le monde».

«Tout le monde» pensa  
que «Chacun» pourrait  
le faire, mais «Personne»  
ne réalisa que «Tout le monde»  
ne pouvait pas le faire.

Et fin de compte,  
«Tout le monde»  
fit des reproches à «Quelqu'un»  
parce que «Personne»  
avait fait  
ce que «Chacun» aurait pu faire.

## Le quart d'heure provençal

### CELA AURAIT PU ETRE PIRE...

«Jean des Figes disait à tout bout de champ :  
- cela aurait pu être pire...»

Un jour ses collègues en ayant assez de sa réflexion agaçante imaginèrent une histoire qui lui clouerait le bec.

Tisté, un de ses collègues dit à Jean des Figes :

- Sais-tu ce qu'il est arrivé à Belugue. Jeudi en rentrant à sa maison comme un feu follet, il trouve sa femme au lit avec un homme. Il attrape son fusil, il les tue tous les deux, retourne son arme contre lui et se fait sauter la tête.

Jean des Figes fut surpris un petit moment.

Il devint tout blanc et d'une voix cassée dit :

- Cela aurait pu être pire.»

- Comment lui dit Tisté que te faut-il pour être pire ??

Jean des Figes à voix basse lui dit :

- Sais-tu si cela c'était passé mercredi, c'est moi qui serais raide mort !!!

### ACO OURI POUSQUU ESTRE PIEJE...

«Jan di Figo disie tout lou temp :

- Aco ouri pousquu estre pieje».

Un jour si coulègo n'avien proun de sa dicho, imagineroun uno istori que i clavelari la lengo.

Tisté digué a Jan di Figo :

- Sabes so queis'arriba a Belugo. Dijou en rintran coume un fouletoun din soun oustau trobo sa mouiè ou lié ame un ome. Aganto soun fusieu e li fagué peta, touti dous, lou reviro devers eu e si fai sauta li cervello.

Jan di Figo un pau estabousis un rên de tems.

Devenué tout blanc e d'uno voues asclado digué :

- Aco ouri pousquu estre pieje.

- Coume, digue Tisté de que te fau per estre pieje ?

Jan di Figo a soutu voues i diguè.

- Sabes se aco sero passa dimecre i s'ieu que sarieu réde mort.